



Madame, Monsieur,

Votre enfant, vivant sous votre toit, est scolarisé·e en CM2, mais dans une autre ville?

Alors ce message vous concerne!

Afin de pouvoir offrir à votre enfant le cadeau municipal de fin de parcours primaire, nous vous invitons à vous faire connaître en mairie (service Enfance-Jeunesse), munie d'un certificat de scolarité avant le 18 juin 2022.

Salutations respectueuses

Le Maire et son conseil municipal

